

la tribune

75e ANNÉE — No 257 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, LUNDI 17 DÉCEMBRE 1984 —

(SAMEDI 65¢) 40¢
Livraison à domicile:
\$2.50 par semaine

Ronald Pouliot: quadruple verdict rendu par les jurés

Coupable de deux meurtres

• Le meurtre au 1er degré lui vaudra obligatoirement l'emprisonnement à vie

MONTREAL (PC) — Ronald Pouliot a été reconnu coupable hier d'un meurtre au premier degré et d'un second au deuxième degré mais a été acquitté des deux autres accusations de meurtre qui pesaient contre lui. Les jurés ont choisi de prononcer un quadruple verdict dans lequel ils ont évalué séparément la responsabilité de l'accusé pour chacun des crimes qui lui étaient reprochés.

Bien que la loi interdise au juge Louis Tannenbaum de prononcer la sentence un dimanche, le jeune homme de 24 ans n'en a pas moins su immédiatement ce que ces sentences allaient être. Pour la mort de Gaston Scalabrini, la première victime à être abattue, lors de la tuerie du 26 juin à Compton Station, la peine est obligatoire, soit l'emprisonnement à vie, sans possibilité de libération avant 25 ans.

Pour le meurtre au second degré de France Michaud, les jurés ont recommandé que l'incarcération obligatoire puisse être limitée à 10 ans. Mais les procureurs, Me Tom Walsh pour la Couronne et Me Ronald Schacter pour la défense, ont convenu de reporter leurs représentations respectives, sur le sujet, à ce matin, 10h.

Les 11 jurés, le douzième juré avait été exempté pour maladie dès le début de l'instruction, ont jugé

que Ronald Pouliot a effectivement tiré sur Gaston Scalabrini, et ils n'ont donc pas retenu son excuse, à l'effet qu'il ne savait pas la carabine chargée, et qu'il voulait tout simplement faire peur au jeune mort.

Dans le cas de France Michaud, la seule femme du groupe, ils ont par contre retenu que même si ce n'est pas lui qui l'a abattue, il avait donné à la victime une violente poussée, avant qu'elle ne se retrouve dans le champ de tir d'un autre Pouliot.

Les deux autres victimes, Jean-Pierre Truchon et Renaud Paquette, ayant été mis à mort sans son intervention, Ronald a été acquitté complètement de la double accusation de meurtre.

La décision des jurés est venue à la sixième journée de leurs délibérations, et à quelques minutes de l'heure où ils quittaient invariablement le Palais pour leur hôtel.

Autres procès

La fin du procès de l'ainé des Pouliot, hier soir, n'a pas mis fin, loin de là, à l'affaire de la tuerie de Compton Station.

Mario et Serge, deux autres frères du coupable devront subir leur propre procès en janvier, et toujours à Montréal, sous des accusations similaires de quadruple meurtre au premier degré.

Leur père, Jean-Luc, devra com-

paraître, pour se défendre d'enlèvement, de séquestration, et de complicité après le fait. André Maheu, un jeune ami de la famille, doit répondre des mêmes crimes.

Finalement, le cadet des frères impliqués, Marc, avait été condamné à deux années de détention, par le juge Laurent Dubé, de Sherbrooke, pour ces mêmes délits. Mais, la semaine dernière, la Couronne a réclamé que cette peine soit majorée, devant les juges Jacques, Nolan et Mc Carthy, de la Cour d'appel. Ceux-ci ont toutefois pris la décision en délibéré.



(Laserphoto AP)
Chris Nilan, du Canadien, et Dave Brown, des Flyers de Philadelphie, ont échangé des coups durant la première période. Les deux joueurs ont été punis pour s'être battus.

Victoire de 3-2 contre les Flyers

Le Canadien rebondit

• Pierre Creamer veut 2 défenseurs au plus tôt

• Sherbrooke défait 9-4

D 1

L'attitude de Lévesque risque "d'union-nationaliser" le PQ

— Jacques Parizeau

MONTREAL (PC) — L'attitude du premier ministre René Lévesque risque "d'union-nationaliser" le Parti québécois. C'est pourquoi l'ex-ministre des Finances Jacques Parizeau a préféré démissionner plutôt que de demeurer dans une formation politique évacuée de son idée maîtresse et ressemblant de plus en plus à l'Union nationale des années 60.

Pour la première fois depuis sa démission, M. Parizeau prenait la parole publiquement dimanche ma-

tin. Il s'agit de l'idée que l'indépendance ne doit pas être imposée au peuple québécois, puisqu'il n'en veut pas.

Une telle attitude, selon M. Parizeau, équivaut à "nier l'activité politique qui consiste justement à convaincre la majorité des citoyens d'une idée qui, au départ, n'est partagée que par une minorité".

L'ex-ministre a rappelé que le

Parti québécois n'a pas cessé de défendre et de promouvoir l'idée d'indépendance au scrutin de 1970 et de 1973, même si les chiffres ont alors prouvé que cette thèse n'était partagée que par 23 p.c. et 30 p.c. de la population.

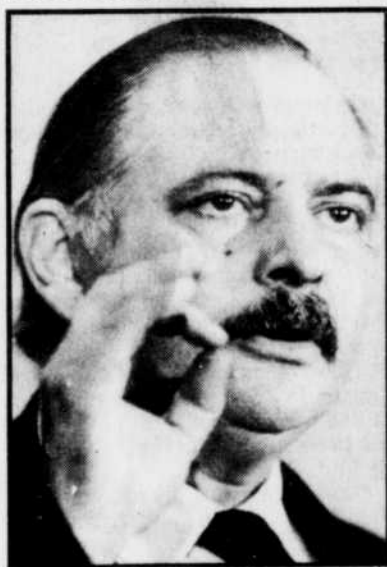
M. Parizeau a également soutenu qu'il ne faut pas cesser de parler de

souveraineté parce que le gouvernement Mulroney a été élu à Ottawa.

Ce gouvernement, malgré son ouverture apparente vis-à-vis le Québec, va devoir appliquer des politiques économiques désavantageuses pour les Québécois, a signalé M. Parizeau.

• Parizeau veut éviter une guerre de personnalité avec Lévesque

B 1



Jacques Parizeau

tin devant les militants du comté de l'Assomption qu'il a représentés à l'Assemblée nationale de 1976 jusqu'en novembre dernier.

Tout en demeurant poli à l'endroit de son ancien patron, M. Parizeau a néanmoins reproché à M. Lévesque d'avoir "reculé par rapport à l'objectif fondamental du Parti québécois, la souveraineté du Québec".

Selon l'ancien ministre des Finances, M. Lévesque ne dit pas la même chose selon qu'il s'exprime à titre de premier ministre ou de chef du Parti québécois. "Cela crée une situation intenable", a-t-il dit.

La proposition de M. Lévesque de modifier le programme demeure possible, croit M. Parizeau, car le nouveau texte "est un texte souverainiste".

Mais il n'en est pas de même de la déclaration faite par M. Lévesque et remise à la presse le soir de la réunion de l'exécutif national du parti. "Ce texte de M. Lévesque a cessé, lui, d'être indépendantiste".

M. Parizeau a par ailleurs verbalement dénoncé un "pieux bobard venu ou ne sait d'où", mais qui est en réalité une idée maîtresse défendue par le premier ministre.

Délégués: un écart impossible à combler

MONTREAL (PC) — La victoire semble acquise aux "révisionnistes" du Parti québécois dans la lutte qui les oppose aux "orthodoxes" depuis un mois pour le choix des délégués au congrès spécial du 19 janvier.

Les tenants de la ligne dure ont bien fait quelques gains importants en fin de semaine, mais il est pratiquement impossible qu'ils puissent combler, d'ici la fin de la période allouée au choix des délégués, jeudi prochain, l'écart qui les sépare de leurs adversaires lévesquistes.

Sur les 90 comtés où les choix avaient été complétés vendredi dernier, 59 associations ont opté pour la ligne modérée tandis que 24 se sont données une délégation favorable à la tenue d'une élection référendaire. Les délégations de sept comtés sont partagées.

En fin de semaine, des réunions avaient lieu dans 18 circonscriptions. Parmi les huit comtés répertoriés au moment d'aller sous presse, cinq se sont prononcés en faveur des révisionnistes et trois en faveur des orthodoxes.

Dans son comté de l'Assomption dimanche, l'ex-ministre des Finances Jacques Parizeau est parvenu, au cours d'une assemblée agitée, à rallier à son point de vue la ma-

rité des militants présents par la marge de 44 contre 26.

Les orthodoxes l'ont également emporté, par 36 voix contre 33, dans le comté de Bertrand, circonscription de l'ex-ministre Denis La-Zure, mais non sans susciter beaucoup de ressentiment parmi les tenants de la ligne modérée. Ces derniers ont accusé les militants radicaux d'avoir fait mainmise sur l'assemblée. Les douze délégués choisis lutteront au congrès contre la position du premier ministre René Lévesque.

De justesse

C'est de justesse que les révisionnistes ont remporté la bataille dans le comté de Richelieu au cours d'une réunion tenue au moment où, à quelques kilomètres de

là, se déroulait une manifestation d'appui aux travailleurs de Marine Industrie, en grève depuis quatre mois.

La trentaine de militants s'attendaient à recevoir la visite des manifestants, mais il n'en fut rien. Des onze délégués élus samedi soir, six sont pro-Lévesque et cinq sont orthodoxes.

Dans le comté de Saint-Jacques, quelque 125 militants ont majoritairement voté en faveur des révisionnistes en élisant neuf délégués pro-Lévesque et deux délégués orthodoxes.

C'est également la ligne modérée qui a été préférée par la majorité des militants de Portneuf, défaisant ainsi leur exécutif qui aurait voulu faire adopter la position orthodoxe. Une cinquantaine de militants participaient à la réunion.

• Un appui aux "orthodoxes" équivaudrait à désavouer le chef

— Bernard Landry

• Arthabaska avec les "orthodoxes"
• Orford: 11 sur 12 pour Lévesque

B 1

bonne
journée!



la tribune

2 morts au Lac Saint-Jean

L'origine de l'incendie due à une négligence?

A 8

Bhopal: 3 tonnes de gaz toxique sur 15 neutralisées

B 6

TEMPERATURE
NUAGEUX: 0 — 4°C.
DEMAIN: PLUIE

C-7

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS D-8
- BANDES DESSINÉES ... C-5
- DECES C-8
- DE TOUT DE TOUS C-7
- FINANCE B-3
- PETITES ANNONCES ... C-3
- ROMAN C-6
- SPORTS D-1
- VIVRE EN '84 C-1



LA COLLECTION
EN
DU
SHERBROOKE TRUST

Participez et gagnez plus de 5 000 \$ en tableaux d'artistes peintres régionaux.

L'artiste du mois: Marcel Gingras

Nos collaborateurs: La Tribune
CHLT-TV

Les règlements du concours sont disponibles dans les 3 succursales du Sherbrooke Trust.

SHERBROOKE
TRUST 1874-1984

Institution inscrite à la Régie de l'assurance -
dépôts du Québec

75, rue Wellington Nord,
Place Belvédère,
Carrefour de l'Estrie



(Photo La Tribune, par Stéphane Lemire)

Des gens de plusieurs pays, établis à Sherbrooke, ont mis leurs traditions en commun hier dans le but de célébrer un Noël international. Les jeunes et les moins jeunes ont contribué à faire un succès de cette petite fête organisée par COFI et le Service d'aide aux néo-canadiens.

Il n'est pas exclusif Un Père Noël international..

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — Le Père Noël, avec sa barbe blanche et son traditionnel habit rouge vif, n'est pas exclusif à l'Amérique du nord; on le retrouve bien présent au Mexique, au Salvador, en Iran, en Pologne etc. Dans certains pays, comme l'Argentine, le Père Noël emprunte toutefois l'allure des rois mages et ce sont eux qui, le 6 janvier, à l'Épiphanie, apportent les cadeaux aux enfants.

Aussi, les quelque 80 néo-canadiens réunis hier au sous-sol de l'église St-Jean de Bréboeuf ne se sentaient pas dépayés dans le cadre du Noël international que le Service d'aide aux néo-canadiens avait organisé à leur intention.

Car non seulement le traditionnel Père Noël est venu faire son tour au plaisir des tout petits, devant le sapin de Noël, mais on avait également des jeux bien typiques des pays représentés chez les participants.

Pour Sylvie Mathieu, stagiaire au Service d'aide aux néo-canadiens, cette fête avait comme but de démontrer comment, dans différents pays, on pouvait vivre Noël avec ses différentes caractéristiques.

Argentine

À Noël, en Argentine, on ne donne pas de cadeaux, mais on fête beaucoup avec les amis, a raconté Mme Margaritta Pitt originaire de l'Argentine et vivant à North Hatley depuis 12 ans.

«En décembre, c'est l'été en Argentine. Le 24 au soir, on se réunit en famille, puis on va à la Messe de minuit. Après la Messe, on se retrouve chez des amis, chez des voisins et c'est la fête. Le jour de Noël même, on danse beaucoup avec les amis et on se réunit une fois de plus en famille. Il n'y a pas de Père Noël», a dit Mme Pitt.

Le Père Noël, on le retrouve plutôt sous forme de trois rois mages

quand ces derniers viennent porter les cadeaux. Les enfants se couchent alors avec les mains sur les oreilles pour ne pas gâcher la magie de cette nuit-là», de préciser Mme Pitt.

Salvatore

Au Salvador où il fait environ 25



Anna Valle Mana

degrés en décembre, le mois le plus froid de l'année, le Père Noël reprend ses airs d'Amérique du nord et apporte des cadeaux aux enfants le 24 décembre.

Arrivée à Sherbrooke il y a à peine deux mois, Anna Valle Mana a révélé qu'au Salvador, on accordait une attention vraiment spéciale à la crèche de Noël devant le traditionnel sapin de Noël.

«Mais on retrouve de plus en plus d'arbres artificiels pour faire l'arbre de Noël. Noël, c'est surtout pour célébrer la naissance de Notre Seigneur. Il y a des réunions de familles, des soirées chez les amis et les repas spéciaux. On s'échange des cadeaux et on va à la Messe de minuit», fait-elle dire par une interprète puisqu'elle n'a pas encore terminé ses cours de français au COFI, organisme également à l'origine de la fête d'hier.

Iran

En Iran, la fête de Noël se célèbre d'une façon beaucoup moins intensive, dit Peyman Sanaei installé à Sherbrooke depuis quatre mois seulement.

«C'est qu'on retrouve en Iran presque toutes les religions du monde et 60 pour-cent des gens sont des

musulmans. Il n'y a que les catholiques qui célèbrent véritablement Noël», précise-t-il.

«Moi, même si je ne suis pas catholique, j'assiste parfois aux célébrations de Noël et il y en a d'autres qui le font aussi.»

En Iran, a-t-il expliqué, Noël se célèbre le 27 décembre et la fête est ponctuée de rencontres entre amis, de la Messe de minuit, du sapin de Noël, etc.

Pologne

Noël se célèbre d'une façon beaucoup plus organisée en Pologne, selon Renata Zabinska vivant à Sherbrooke depuis quatre ans.

«Le matin du 24 décembre, les parents préparent la nourriture en vue du souper Saint du soir. Les gens demeurent à jeun toute la journée pour ce souper. La Fête comme telle débute vers 17 h, mais dans certains villages, on attend que les enfants aperçoivent tout d'abord une étoile dans le ciel avant de débiter le souper», raconte-t-elle.

«On ne met jamais les cadeaux sous l'arbre de Noël. C'est le Père Noël lui-même qui les apporte juste avant la fin du souper», dit-elle en riant.

Les enfants se couchent après avoir débarrassé leurs cadeaux et les enfants vont à la Messe de minuit connue sous le nom de Pastelka. On ne réveille pas après la messe.

«Mais les 25 et 26 décembre, on reçoit beaucoup dans la famille et chez les amis. La Fête dure encore deux jours», de conclure Mme Zabinska.

Mexique

Au Mexique, la fête de Noël se



Peyman Sanaei



Renata Zabinska

prépare neuf jours avant le 25 décembre, avec la Posadas, une fête organisée en l'honneur de la Vierge, a raconté Laureano Diaz, Sherbrookois depuis bientôt un an.



Laureano Diaz

«Chez nous, on ne parle pas de Noël, mais plutôt de la Santa Claus. La Posadas, c'est en l'honneur de tout ce que la Sainte Vierge a dû faire pour avoir son Fils», dit-il.

Le 24 décembre au soir, on se réunit chez les parents dès 21 h, on va à la Messe de minuit et on fête toute la nuit, explique le jeune homme.

Quant aux enfants, ils se mettent au lit vers 23 h le 24 décembre et on les réveille vers 1 h 30 le 25 au matin, juste comme le Père Noël arrive avec les cadeaux.

«La nuit, de dire M. Diaz, on attend la naissance de Jésus et le 25 au midi, on fait un repas spécial pour faire voir que l'on sait que le Fils de Dieu est né», a conclu Laureano Diaz.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI REPORTAGE CONCOURS
PUBLI PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

BINGO 1075 Rapido

la tribune Toute une Equipe!

UN SEUL MARATHON MONTANT A GAGNER 1075\$

MARATHON — CARTE VERTE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 15 décembre 1984:
N-31, O-72, G-57, B-11, G-48

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 17 décembre 1984:
B-6, I-24, G-56, N-41

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

REGLEMENT:

- Le BINGO RAPIDO 1075 consiste en un seul marathon dont l'enjeu est de 1.075\$. S'il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé. Ce marathon se joue sur la carte La Tribune — 75 ans (couleur verte) et sera distribuée dans l'EXTRA, samedi 8 décembre 1984.
- La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra une carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredi et samedi, vous avez jusqu'au MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera en aucun cas, responsable pour plus de 1,075\$ en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusements.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours. 111826



Margaritta Pitt

qui, le 6 janvier, lors de l'Épiphanie, arrivent en chameaux et viennent porter les cadeaux aux enfants. «C'est une nuit magique pour les enfants car ils ne doivent absolument pas entendre les rois mages

Graphiste délégué à Nice

SHERBROOKE (DF) — Le graphiste sherbrookois Paul Morissette participera en septembre prochain à une rencontre internationale des

graphistes à Nice, sur la Côte d'Azur, afin d'y représenter la Société des graphistes du Québec.

Propriétaire d'un studio de graphisme à Sherbrooke, M. Morissette a été élu tout d'abord directeur de la Société des graphistes du Québec avant d'accéder au poste de crétaire-trésorier de l'organisme comptant près de 200 membres au Québec.

C'est la première fois qu'un graphiste de l'Estrie accède à un poste au sein du conseil d'administration de la Société des graphistes du Québec.

Les principaux thèmes du colloque à Nice seront le graphisme international, l'avenir du graphisme ainsi que les tendances mondiales du graphisme.

Quelque 500 graphistes designer de tous les pays participeront à cette rencontre internationale.



Paul Morissette

Gagnants de "Bons des Fêtes" (3) d'une valeur de 75 \$

Tirage du 13 décembre 1984

Mme Flore Lacroix, 1090, rue Mcgauran, Richmond et
Coop Métro, rue Craig, Richmond

Mme Claudette Roy, 115, rue Cloutier, L'Avenir et
Sears, Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke

Mme Marianne Longpré, 1277, blvd des Étudiants, app 7, Magog et
Nouvelle Mode, rue Wellington nord, Sherbrooke

M. Jocelyn Gendron, 177 Du Verger, app 5, Sherbrooke et
Sears, Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke

Mme Nicole Gosselin, 1464 Rang St-Joseph, St-Élie d'Orford et
Eaton, Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke

(publi-promotion)

King wellington

REDIGE EN COLLABORATION

— 0 —

Curieux de savoir à quoi peut bien servir la cloche placée près du bar, lors d'un party des Optimistes... Me André Côté a payé pour apprendre et ça lui a coûté cher...

Bientôt dans un souci d'équité, les skieurs devront fournir leur neige au Mont Bellevue.

Même après avoir démantelé sa nouvelle horloge, Yves Olivier n'a pas réussi à trouver l'emplacement des piles, si bien qu'on a refusé de reprendre la marchandise lorsqu'il a voulu se faire rembourser... — 0 —

Diane Veilleux aurait imaginé une nouvelle façon d'obtenir du service dans les bars. Elle tape tout simplement sur la tête du premier venu! A moins qu'il s'agisse d'une nouvelle méthode pour se faire des amis... — 0 —

Gérald Raby a enfin compris pourquoi il éprouvait tant de difficultés à danser même après plusieurs tentatives de cha-cha et de rumba entre deux polkas. Il n'avait pourtant qu'à regarder ses lacets de souliers qu'on avait attachés ensemble. — 0 —

Le sympathique Wellie Chénard préfère définitivement le temps doux durant l'hiver, surtout qu'il n'a pas encore trouvé la façon de réparer la chauffeuse qui refuse de fonctionner dans sa voiture. — 0 —

Maurice Choquette tient à préciser que même s'il a tenté de se déguiser en poupée Bout d'choux, il ne dégage aucune odeur de kérosène. — 0 —

Le président du club Optimiste, Luc Demers serait un excellent professeur de "break-Dancing". Il faudrait en parler à Marc Létourneau.

L'ENVELOPPE D'ARGENT

CHLT RADIO 63

| | |
|--------|----------|
| 9.30: | \$ |
| 10.30: | \$ |
| 11.30: | \$ |
| 15.30: | \$ |

PRENEZ EN NOTE TOUS LES MONTANTS DU LUNDI AU VENDREDI!

la tribune

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBE
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNE
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Abonnement au Canada territoire immédiat, sans droits de desservis par camions et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

«La Tribune» est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press, Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Date limite 31 DÉCEMBRE '84

500.00 \$ de subvention

Après le 31 décembre 1984, la subvention fédérale pour le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (P.I.T.R.C.) sera réduite de 60% à 33 1/3%.

Appelez-nous pour de plus amples informations à ce sujet.

(819) 563-8333

ACCREDITATIONS de l'Office des Normes Générales du Canada (O.N.G.C. N° 1691)

Nous utilisons et vendons la laine minérale RED TOP.

Clement Fortier & Associés

107651

Institut de cartographie Les premières charpentes érigées en 1986

— Jean Charest

par Daniel Forgues
SHERBROOKE — Les premières charpentes de l'Institut de cartographie pourraient être érigées dès le milieu de 1986 à Sherbrooke, a dit le député Jean Charest en fin de semaine, précisant avoir appris ces détails lors d'une rencontre avec des fonctionnaires il y a quelques jours à peine.

Une tour érigée au club de golf Sherbrooke?

par Daniel Forgues
SHERBROOKE — Une tour de plusieurs étages pourrait éventuellement surplomber le Club de golf Sherbrooke si jamais les autorités municipales consentaient à amender le zonage de l'endroit, a appris La Tribune en fin de semaine.

Mais le changement de zonage demandé par le Club de golf Sherbrooke permettrait également d'assurer les citoyens du secteur que la superficie du terrain de golf comme tel demeurerait définitivement un espace vert, puisqu'on demande que cette aire soit zonée parc. C'est ce qu'a expliqué à La Tribune le promoteur Jean-Marc Nadeau lors d'une conversation téléphonique hier après-midi. Il a expliqué que les projets soulevés pour demander le changement de zonage étaient plutôt vagues et que personne, en fin de compte, n'était "prêt à bâtir une tour sur le terrain demain matin. Il s'agit plutôt d'une prévision à long terme", a-t-il précisé.

Chalet du club

Selon M. Nadeau, on demande également de modifier le zonage pour le chalet du Club de golf Sherbrooke afin de se conformer à la loi.

"Notre chalet n'est pas zoné pour y tenir des manifestations comme des banquets ou autres activités du genre et changer le zonage viendrait rendre le tout conforme", a-t-il dit. Quant au projet de tour, le promoteur a expliqué, tout en précisant bien qu'il s'agissait d'une hypothèse, que l'on pourrait facilement bâtir cette tour dans un boisé de 10 acres ne constituant pas le parcours de golf comme tel. "L'édifice se trouverait au moins à 800 pieds des plus proches résidences et je ne pense pas qu'il nuirait au décor de l'endroit", a-t-il dit. Enfin, M. Nadeau a dit que les projets cités pour demander un amendement au zonage ne viendraient nullement empiéter sur le parcours de golf actuel. "Et, en demandant que le reste du terrain soit zoné comme parc, on sécuriserait les gens du secteur craignant de voir disparaître un jour le terrain de golf au profit d'une multitude de maisons", a-t-il conclu.

De plus, a révélé le député, l'embauche du personnel à Sherbrooke devrait débuter dès janvier alors qu'on se propose d'engager 25 personnes dans quelques semaines. Puis, on engagerait ensuite 25 autres personnes en juillet 1985 et les autres engagements se feraient aussi par tranches de 25 employés. Quant aux architectes, ils devraient être embauchés, eux, dès avril 1986.

Terrain

Pour l'achat du terrain destiné à accueillir l'Institut de cartographie à Sherbrooke, le député a expliqué que le ministre fédéral des Travaux publics avait reçu le mandat de commencer les négociations avec le gouvernement du Québec. On sait que ce terrain est situé près de l'Université de Sherbrooke.

Enfin, ces développements dans le dossier de la cartographie sont survenus après l'approbation par le ministre Bob Layton d'un crédit de 76 millions \$ pour le transfert de la cartographie à Sherbrooke.

Première étape concrète

Cette approbation marque une première étape concrète dans le dossier depuis les promesses faites par le gouvernement précédent quant au transfert de la cartographie à Sherbrooke.

Dès les premiers jours où M. Charest est devenu député, il a exercé des pressions auprès de différentes autorités afin que le dossier de la cartographie soit considéré comme une priorité.

Puis, le député s'était montré plutôt sceptique il y a quelques semaines, déclarant qu'il croirait à la

réalisation de ce projet lorsqu'il pourrait mettre les pieds à l'intérieur de l'Institut de cartographie devant être construit à Sherbrooke.

Pas acquis avant que...

Interrogé en fin de semaine à savoir s'il avait changé son attitude après avoir appris les derniers développements au dossier, M. Charest a révélé qu'il préférerait maintenant laisser les choses suivre leur cours.

"Pour moi, je considère que ce ne sera pas acquis avant que la bâtisse soit érigée", a-t-il dit, ajoutant que plusieurs imprévus pouvaient quand même survenir avant la réalisation complète du projet.

L'Institut de cartographie doit embaucher quelque 400 personnes, dont une centaine proviendrait d'Ottawa.



Le flot des fausses Bout d'choux à odeur de kérosène Le raz de marée atteint l'Estrie

SHERBROOKE (DF) — Le raz de marée des imitations de la poupée Bout d'choux qui a atteint le Québec depuis quelques semaines n'a pas épargné l'Estrie et c'est par centaines que les inspecteurs de Corporation Canada, à Sherbrooke, saisissent une marque particulière de poupées dégageant une forte odeur de kérosène.

Selon l'un de ces inspecteurs, M. Richard Germain, certains commerçants s'obstinent à vendre encore de ces poupées même si elles doivent être bannies du marché dans le cadre de la Loi sur les produits dangereux.

Dangereuses

Ces poupées, selon l'inspecteur, risquent de causer des irritations

de la peau chez les enfants et comportent un grave risque d'incendie si elles sont placées près d'une source de chaleur intensive.

Le gouvernement a d'ailleurs fait rappeler tous les stocks de ces poupées qui avaient envahi les étalages de magasins, compensant ainsi l'absence des véritables poupées Bout d'choux dont la compagnie Coleco n'arrive pas à suffire à la demande depuis deux ans.

Les fausses Bout d'choux dont il est ici question sont fabriquées à Taiwan et ne portent pas de nom particulier, sauf qu'elles ressemblent à s'y méprendre aux véritables Bout d'choux.

La publicité entourant ces poupées et l'odeur de kérosène qu'elle dégage a vite fait de mettre sur un pied d'alerte les principales autorités en la matière ainsi que les clients.

Selon M. Germain, ces poupées se détaillent entre 9,95 \$ et 15 \$ tandis que les véritables Bout d'choux se vendent facilement dans les 35 \$.

Saisies

Devant le danger d'irritation et d'incendie à cause de ces poupées, les inspecteurs de Corporation Canada font des tournées dans les magasins pour s'assurer que les stocks ont été enlevés des étalages. Mais ce n'est pas le cas partout et M. Germain avoue avoir saisi jusqu'à 200 des ces poupées dangereuses au cours d'une seule tournée la semaine dernière.

D'ailleurs, une certaine de personnes ont porté plainte à Corporation Canada, à Sherbrooke, la semaine dernière.

Les poupées dangereuses sont habituellement présentées dans un sac. Mais, a expliqué l'inspecteur de Corporation Canada, certains marchands désireux de faire la piastre n'hésitent pas à enlever la poupée de son sac pour tenter de

faire disparaître l'odeur de kérosène.

"Mais l'odeur reste imprégnée quand même, surtout aux bottines des poupées et rien ne nous indique que ces poupées ne sont plus dangereuses puisque leur contenu est probablement imprégné de kérosène et il y a danger d'intoxication pour les enfants", dit-il.

Aussi, lorsque les inspecteurs aperçoivent de ces poupées dangereuses sur les étalages, ils procèdent immédiatement à une saisie en règle et le matériel n'est remis aux commerçants que si ces derniers présentent une lettre par laquelle le fournisseur s'engage à reprendre le stock.

Douanes

Quant à savoir pourquoi les dites poupées ont pu franchir les douanes, M. Germain a révélé qu'il était impossible de vérifier chaque objet, un par un, avant l'acceptation au pays. "Il se peut fort bien que sur tout un stock, on ait examiné une boîte de poupées qui répondait aux normes de qualité", a-t-il dit.

Les origines de l'odeur de kérosène demeurent toutefois inexplicables; certains prétendent qu'il pourrait s'agir d'un produit répandu sur les poupées pour éliminer ou éloigner la vermine tandis que d'autres disent qu'il pourrait s'agir de pesticide qu'on avait répandu sur le coton... bien avant que l'on fabrique les imitations de la célèbre poupée Bout d'choux...

FAITS DIVERS

Six chaudières de cendres

SHERBROOKE (DF) — Plus de six chaudières de cendres et de créosote ont été retirées d'une cheminée où le feu s'était déclaré hier quelques minutes avant 22 h dans une résidence de la rue Belvédère sud.

Les pompiers ont dû prendre plusieurs minutes avant de neutraliser l'incendie qui faisait rage dans la cheminée et les dommages mineurs rapportés

concernent un peu de fumée qui s'était répandue dans la maison située au 1564 sud rue Belvédère.

Le propriétaire devra toutefois voir à faire inspecter sa cheminée avant de remettre le feu au poêle, les briques ayant subi un dur coup par la chaleur excessive et la cheminée ne datant pas des dernières années.

Durant plus de 5 heures

ASCOT (DF) — Un article de fumier pourrait être à l'origine d'un feu qui a couvé durant plus cinq heures dans une résidence d'Ascot (ct) hier, un feu qui a tout de même causé pour près de 10,000 \$ de dommages.

Les occupants de la résidence sise au 539 Frédéric avaient quitté l'endroit vers 14 h et sont revenus vers 19 h 30 constatant qu'une vitrine du salon avait craqué et qu'une épaisse fumée avait envahi la maison.

Ils se sont tout de suite aperçus que le divan du salon grillait lentement et que la chaleur dégagée

par ce feu qui couvait avait brûlé une partie du mur et causé d'importants dégâts un peu partout dans la maison.

Lorsque le divan a été sorti avant l'arrivée des pompiers, il a pris flamme, une fois le feu nourri par l'air de l'extérieur.

Quelques minutes de plus, dit-on, et la résidence toute entière y serait passée.

Les pompiers de Sherbrooke ont vérifié les structures de la résidence afin de s'assurer que le feu ne couvait pas ailleurs, mais tout était maîtrisé.

Feu à la Résidence de l'Estrie

SHERBROOKE (DF) — Deux alarmes ont été sonnées chez les pompiers samedi soir alors qu'un téléviseur défectueux avait pris feu dans une chambre de la Résidence de l'Estrie, rue Murray.

La première alarme a été donnée quelques minutes passées 16 h et les premiers pompiers arrivés sur place ont immédiatement donné une deuxième alarme en tenant compte du fait qu'une épaisse fumée envahissait graduellement l'aire de cette résidence pour personnes âgées. Comme il s'agit d'un endroit pour personnes âgées, les pompiers prennent toujours les précautions nécessaires en vue d'une évacuation rapide des lieux et dépêchent le personnel adéquat.

Mais dès l'arrivée des sapeurs, les pensionnaires de cette aile avaient déjà été évacués par le personnel de la Résidence de l'Estrie.

Finalement, après avoir franchi les corridors à travers la fumée, avec masques à air, les pompiers sont parvenus dans une chambre du deuxième étage où un téléviseur défectueux continuait lentement à se détériorer par le feu.

Les dommages sont relativement limités et personne n'a été blessé.

La présence de plusieurs camions à incendie sur les lieux a attiré la curiosité de bien des gens, mais il n'y avait finalement pas de "gros feu" à voir...

2 vols à la pointe du couteau

SHERBROOKE (DF) — Deux vols à la pointe du couteau ont été commis à Sherbrooke en l'espace de quelques heures seulement samedi soir, mais rien ne permet de croire qu'il puisse s'agir des actes d'un seul individu puisque les descriptions données par les témoins diffèrent de beaucoup.

Le premier coup a été commis vers 18 h 45 à la station-service Texaco, à l'angle de la rue King et du boulevard Jacques Cartier alors qu'un individu vêtu d'un habit de motoneige a sorti un couteau et menacé le commis en lui demandant de l'argent.

Attaché à une étagère avec une paire de menottes, le commis s'est fait voler environ 100 \$ qu'il gardait

dans ses poches. Le voleur n'a toutefois pas réussi à ouvrir le tiroir-caisse et a fui au volant d'une vieille automobile de couleur foncée.

Quant au deuxième vol à la pointe du couteau, il s'est produit au restaurant Phil, 328 King ouest. Le voleur s'est présenté à cet endroit quelques minutes avant minuit samedi, menaçant le serveur de son couteau et lui réclamant le contenu du tiroir-caisse. Un montant approximatif de 150 \$ a ainsi été volé.

Dans les deux cas, les policiers de Sherbrooke et de la région ont dressé des barrages routiers, mais les suspects n'ont pu être retracés.

Les enquêtes policières doivent donc reprendre ce matin dans ces deux dossiers.



(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire)

Quelques fausses poupées Bout d'Choux à odeur de kérosène sur le bureau de Richard Germain de Corporation Canada.

Vice caché: échange ou remboursement

SHERBROOKE (DF) — Les fausses poupées Bout d'choux à odeur de kérosène constituent une marchandise comportant un vice caché et le commerçant est tenu de rembourser le client s'il ne peut offrir la même poupée, sans vice caché, en échange.

Tel est l'avis de Mme Francine Dufour à l'Office de protection des consommateurs à Sherbrooke où, dit-elle, on enregistre une moyenne de 15 appels par jour depuis quelques semaines à cause des fausses poupées Bout d'choux à odeur de kérosène.

Selon elle, le manufacturier et le commerçant sont obligés conjointement de respecter la loi et le client n'a pas à être pénalisé lorsqu'il découvre qu'un produit acheté comporte un vice caché... comme une odeur de kérosène.

Mais la loi dit également que le client doit présenter une preuve d'achat lorsqu'il veut retourner la marchandise. Sans preuve d'achat,

le marchand peut, s'il le veut, refuser d'échanger ou de rembourser la marchandise.

"Le problème que l'on rencontre surtout, c'est que les gens n'ont pas conservé leur facture après avoir acheté la poupée et plusieurs commerçants refusent maintenant de le rembourser. Cela démontre clairement l'importance de conserver toute preuve d'achat lorsqu'on se procure une marchandise", a-t-elle dit.

D'autres commerçants, a-t-elle expliqué, ne veulent ni échanger ni rembourser les poupées Bout d'choux à odeur de kérosène, soutenant avoir obtenu l'autorisation de les vendre.

20,000 \$ de jouets!

SHERBROOKE (DF) — Les enfants d'au moins 250 familles recevront cette année la visite des pompiers de Sherbrooke dans le cadre de la distribution annuelle des jouets, a révélé en fin de semaine le lieutenant Gérard Manseau du Service des incendies.

Cette distribution, qui doit avoir lieu samedi prochain, mobilisera quelque 80 bénévoles et un parade empruntera alors les rues de la ville pour visiter les familles dans le besoin et remettre environ 20,000 \$ de jouets, a dit M. Manseau.

Rock Forest et St-Elie

Et même si des différends sont survenus entre les pompiers de Sherbrooke et les autorités municipales de St-Elie d'Orford et Rock Forest, dans le dossier de la protection des incendies, la distribution s'effectuera également dans ces municipalités, comme d'habitude.

"On ne doit surtout pas mélanger politique et pauvreté. Comme tous les ans, on a eu des demandes pour distribuer des jouets à Rock Forest et St-Elie et on a accepté de répondre à ces demandes", a précisé M. Manseau.

Tous les ans, les pompiers de Sherbrooke reçoivent des jouets neufs ou usagés dans les différentes casernes de la ville, en vue de cette distribution de Noël. Cette distribution ne pourrait s'effectuer sans la collaboration des citoyens.

7,000 \$

Cette année, a révélé M. Manseau, l'Association des pompiers a acheté pour environ 7,000 \$ de jouets neufs. Cette somme avait été recueillie à cet effet grâce aux tirages de voyages, une oeuvre charitable des pompiers de Sherbrooke.

Quant aux jouets qu'ils reçoivent en vue de cette distribution de Noël, les pompiers ne peuvent plus en réparer pour plusieurs raisons: la qualité des matériaux de jouets ne permet souvent pas la réparation d'un jouet brisé; on devait souvent dépenser plus d'argent que valait le jouet pour le réparer, etc.

M. Manseau a conclu en révélant que les familles dans le besoin devaient elles-mêmes formuler une demande auprès des pompiers si elles désiraient que leurs enfants reçoivent des boîtes de jouets.

"On procède ensuite à des vérifications pour savoir si ces familles sont réellement dans le besoin", a dit le lieutenant pompier.

Et les vraies poupées?

SHERBROOKE (DF) — Les véritables poupées Bout d'choux — celles qui se détaillent quelque 35 \$ et que l'on s'arrache littéralement dans les magasins — ne sont pas disponibles dans les grands magasins à rayons de Sherbrooke parce que la compagnie qui les fabrique, Coleco, n'arrive toujours pas à suffire à la demande.

Les arrivages les plus récents remontent à deux semaines et quelques jours à peine ont suffi aux commerçants pour écouler cette marchandise faisant l'envie des jeunes.

Un sondage effectué dans quatre grands magasins à rayons de Sherbrooke révèle que 150 véritables poupées Bout d'choux ont constitué les derniers arrivages, il y a deux semaines, et quelques jours à peine ont suffi pour écouler cette marchandise tant recherchée.

Par contre, on assiste à une véritable pluie d'imitations de poupées Bout d'choux dans la majorité des magasins où l'on vend des jouets.

Un seul employé a admis que le magasin avait offert des poupées à odeur de kérosène, marchandise qu'on s'est toutefois empressé de retirer des tablettes lorsque le rappel officiel a été formulé.

Si plusieurs se sont fait prendre avec les poupées à odeur de kérosène, la récente publicité sur ce vice caché des imitations provenant de Taiwan a vite fait de mettre les clients sur leurs gardes, si bien qu'il ne faut pas se surprendre de voir un adulte déballer une poupée et... la sentir dans le magasin, avant de l'acheter ou de la remettre dans l'étalage.

Nous prions nos annonceurs de noter que nos bureaux et ateliers seront

FERMÉS

les mardis et mercredis, 25, 26 décembre et 1er et 2 janvier, à l'occasion des

FETES DE NOEL et du JOUR DE L'AN

En conséquence, nous devons apporter les changements suivants aux dates-limites pour la réception des annonces devant être publiées durant cette période.

| Publication | Date-limite | Publication | Date-limite |
|--------------|--------------|---------------|--------------|
| JEU. 27 déc. | JEU. 20 déc. | JEU. 3 janv. | JEU. 27 déc. |
| VEN. 28 déc. | VEN. 21 déc. | VEN. 4 janv. | VEN. 28 déc. |
| SAM. 29 déc. | VEN. 21 déc. | SAM. 5 janv. | VEN. 28 déc. |
| | | EXTRA 5 janv. | JEU. 27 déc. |
| LUN. 31 déc. | LUN. 24 déc. | LUN. 7 janv. | LUN. 31 déc. |

Ces dates-limites doivent être avancées au moins d'un jour ouvrable si une épreuve est requise.

la tribune

Publicité commerciale: 569-9201
Placards classés: 569-9501



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Quelques invités spéciaux à l'inauguration des nouveaux locaux de la base de plein air Val-Estrie à Waterville hier matin. De gauche à droite, M. Réjean Beaudoin, président de l'Association touristique de l'Estrie (ATE), Marie-France Bourdages, directrice de la base Val-Estrie et Louise Paquette, directrice générale du Conseil régional des loisirs de l'Estrie.

Un des cinq centres de vacances familiales au Québec

Inauguration de la base de plein air Val-Estrie

par Daniel Forgues

WATERVILLE — La base de plein air Val-Estrie de Waterville figure maintenant parmi les cinq centres de vacances familiales que l'on retrouve au Québec, a révélé hier la directrice du centre, Mme Marie-France Bourdages, dans le cadre de l'inauguration officielle des installations à Waterville.

Cette inauguration survient de surcroît à l'occasion d'un concours de plein air ait gagné un concours du ministère du Loisir, chasse et pêche et qu'on ait annoncé du même coup une subvention de 250,000 \$.

Grâce à cette subvention, a dit Mme Bourdages, les locaux ont été rénovés et on a pu aménager une douzaine d'unités familiales, une garderie ainsi qu'un salon d'accueil.

Même s'il ne s'agissait là que d'une première phase d'un grand projet, la base de plein air Val-Estrie peut maintenant accueillir jusqu'à 20,000 personnes par année alors que ce chiffre était limité à 12,000 l'an dernier.

Les familles à faible et moyen revenu peuvent séjourner à la base de plein air Val-Estrie dans le cadre de vacances familiales avec leurs enfants et toutes les activités ont été ajustées d'ailleurs en fonction de la famille.

Pour les parents désirant toutefois quelques heures de liberté dans la journée, on a prévu une garderie pour les 0-6 ans, a dit Mme Bourdages.

Prochaine étape

La prochaine étape de développement et de transformation de cette base impliquera des déboursés de près d'un demi-million et on aménagera alors les

édifices pour qu'ils soient accessibles aux personnes handicapées. On compte également aménager une terrasse, une piscine extérieure ainsi qu'une vingtaine de sites de camping.

À l'origine, les édifices de cette base étaient occupés par un couvent à Waterville. Puis, dans les années '70, on a transformé le tout en un centre de psycho-éducation et la base de plein air Val Estrie est née lorsqu'en 1982, le CRSSA a décidé de redéfinir ses politiques et de regrouper la psycho-éducation au Relais St-François à Sherbrooke et Val-du-Lac à Rock Forest.

Selon Mme Bourdages, ce genre de base plein air deviendra de plus en plus populaire au Québec du fait que les familles à moyen et faible revenus n'ont pratiquement pas d'endroits abordables où passer des vacances en famille.

Elle a conclu en révélant qu'on pouvait trouver des centres similaires, au point de vue tarifs et organisation, en quatre endroits seulement au Québec, soit St-Michel-des-Saints, St-Hubert (Portneuf), Frampton (Beauce) et Contrecoeur.

Jasmin Morin nommé directeur général de CLE de la région de Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC (RV) — Un pas de plus a été franchi par la Société CLE de la région de Mégantic avec la nomination de son directeur général et de ses deux directeurs adjoints.

En fin de semaine dernière on a procédé à la présentation du personnel. Ainsi les fonctions de directeur général sont confiées à M. Jasmin Morin alors que les postes d'adjoints seront occupés par Diane Pelletier et Michel Quirion.

Présent pour l'occasion, le député de Mégantic-Compton-Stansstead, M. François Gérin, a déclaré que c'est grâce à la grande efficacité du milieu si la Société s'est établie rapidement. "Les démarches vives ont permis cette venue; les gens sont plus éveillés et ont voulu s'impliquer..." d'ajouter le député.

Rappelons que le mandat de cet organisme est de promouvoir la création d'emplois locaux, d'offrir des services de formation et d'aide financière, touchant les secteurs commercial, touristique et industriel.

Il appert que la Société CLE de la région de Mégantic sera choyée comparativement à d'autres. Elle comptera un deuxième adjoint, alors que, normalement, on ne retrouve qu'un adjoint au directeur. Cette deuxième personne sera affectée spécialement au tourisme, secteur économique important pour la région. Sur le plan touristique, M. Gérin a indiqué que le sommet socio-économique de l'Estrie a favorisé davantage la région Magog-Orford en la désignant site international. Selon lui, il faudra un appui et une volonté du milieu pour rétablir la situation.

D'autre part, M. Gérin a fait savoir qu'à la fin du mois de janvier, il inviterait quelques 25 industriels à se rendre à Ottawa pendant deux jours afin d'y rencontrer les hauts fonctionnaires pour recevoir de l'information sur la PME.

De plus, on a souligné l'importance du rôle joué par la Chambre de Commerce de la région de Mégantic pour l'implantation de la Société en collaboration avec le Commissariat industriel régional.

Si le projet de déréglementation est adopté N'importe qui pourra se dire coiffeur du jour au lendemain

— Roger Labrecque

SHERBROOKE (DF) — Si le projet de loi sur la coiffure est adopté à Québec, n'importe qui pourra se dire coiffeur du jour au lendemain et ce sera la pagaille générale, a révélé hier soir le président de l'Association des propriétaires de salons de coiffure du district St-François, M. Roger Labrecque.

Il revenait alors d'une rencontre provinciale des membres de l'Association tenue à Drummondville. Selon lui, tous les propriétaires de salons de coiffure du Québec se sont prononcés contre cette partie de la loi qui veut déréglementer le domaine de la coiffure. "Que nous obtenions le droit de

coiffer indifféremment un homme ou une femme, c'est parfait, ça fait des années qu'on le demande, mais qu'on vienne déréglementer la formation des coiffeurs, on n'est plus d'accord", a-t-il dit, soutenant que cette position était unanime. D'ailleurs, les coiffeurs salariés doivent même se rendre à Québec

aujourd'hui afin de manifester devant l'Assemblée nationale. M. Labrecque a révélé en outre que cette partie du projet de loi ne figurait même pas au mémoire présenté aux autorités.

Les coiffeurs doivent aussi exercer, dès cette semaine, des pressions auprès de tous les députés du Québec "afin de leur faire comprendre la position dans laquelle on se retrouvera si le projet de loi est accepté."

Il a expliqué que le gouvernement tentait de prendre les coiffeurs par surprise en voulant adopter la loi lors de la période des Fêtes, au moment où les coiffeurs sont débordés d'ouvrage et n'ont pratiquement pas le temps d'exercer des pressions.

M. Labrecque s'en est aussi pris au ministre du Travail Raynald Fréchette soutenant que "le député de Sherbrooke est celui-là qui a investi beaucoup dans la région avec le comité paritaire et qui n'a curieusement fait aucune déclaration publique sur le dossier de la coiffure depuis la présentation du projet de loi."

teurs par surprise en voulant adopter la loi lors de la période des Fêtes, au moment où les coiffeurs sont débordés d'ouvrage et n'ont pratiquement pas le temps d'exercer des pressions.

Le Centre communautaire de loisirs confirmé dans son orientation

— Pierre Audet

SHERBROOKE (DF) — "Le Centre communautaire de loisirs de Sherbrooke vient d'obtenir la confirmation de son orientation socio-culturelle", a déclaré hier M. Pierre Audet, porte-parole des Services récréatifs et communautaires de Sherbrooke, à la suite du succès obtenu lors de la clôture de la session des activités d'automne au Centre communautaire mieux connu sous le nom de Centre de loisirs Ste-Jeanne d'Arc.

La coordonnatrice de la fête culturelle ayant entouré cette fin de session, Mlle Guylaine Dubé, a déclaré quant à elle que quelque 300 personnes avaient répondu à l'invitation.

Dans le cadre des samedi-jeunesse, on avait tout d'abord la fête de Noël avec la présence du Père Noël pour les jeunes.

Ensuite, une exposition avait été montée par les participants de cette première session d'automne.

"On ne voulait pas un gros

"show", mais juste démontrer ce que les gens avaient appris à faire lors de cette session, et démontrer également aux gens de l'extérieur ce qui peut se faire au centre communautaire; je crois qu'on a réussi à tous les points de vue", a dit Mlle Dubé.

La journée a également pris l'allure d'une fête culturelle puisque les gens de tout âge ont présenté des spectacles de danse.

La deuxième session doit débuter en janvier.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Parmi les nombreuses danses présentées lors de la fête culturelle au centre communautaire de loisirs de Sherbrooke, certains jeunes n'ont pas manqué d'y aller un peu avec du break dancing...

Projet de voie ferrée Lac-Mégantic demande une assistance financière

LAC-MEGANTIC (RV) — La Ville de Lac-Mégantic a demandé une assistance financière dans le cadre de l'entente Canada-Québec, pour la réalisation du projet d'une voie ferrée dans le parc industriel.

Cette aide financière sollicitée sur les infrastructures industrielles permettrait de défrayer une partie substantielle du coût de construction de cette voie sur une longueur approximative de 1600 pieds. La concrétisation du projet permet-

trait principalement à la compagnie Bestar Limitée d'acheminer adéquatement ses produits par voie ferrée.

De plus, les autorités municipales indiquent que cette même entreprise est consentante à investir 900 000 \$ amenant la création de 35 nouveaux emplois.

Le coût des travaux de construction de la voie ferrée est estimé à 250 000 \$.

Maisons fleuries: remise des prix à Stanstead-Est

STANSTEAD (JF) — La remise des prix pour les concours des maisons fleuries 1984 a eu lieu après la lecture du budget de Stanstead-Est, vendredi soir dernier, à la salle municipale. Cinquante quatre personnes de la municipalité ont participé à ce concours provincial qui supposait que les participants embellissent un site public et les alentours de leurs propres maisons. Le Comité d'embellissement de Stanstead composé de Mme Eva Demers, présidente et fondatrice, de Mmes Cécile Tétrault, Lisette Carbonneau, Mariette Paquet, Linda Miranda, Laureen Palardy, Rita Lefèvre, Gemma Laliberté et MM. Bill Morgan et Ludwig Woggenreiter ont choisi d'embellir les abords de la salle municipale. Ils ont débroussaillé, nettoyé le terrain, refait la terrasse, le stationnement, dis-

posé des boîtes à fleurs, des plates-bandes de fleurs vivaces et planté des arbres décoratifs. Le conseil municipal de Stanstead-Est leur a versé un montant de \$2 300 à cet effet.

Ce sont M. et Mme Jean-Guy Paquet qui ont gagné le premier prix au concours des maisons fleuries 1984, soit une plaque d'honneur et un chèque de \$20. Quatre autres mentions d'honneur ont été accordées à Eva et François Demers, Ruth et Marius Willard, Linda Miranda et Richard Clark et au Club de Golf Dufferin Height. Enfin 14 prix de participation ont été tirés au sort parmi les 54 participants. Il s'agissait de certificats cadeaux d'une valeur de \$15 chacun échangeables au printemps prochain aux serres Morgan et Hollande de la municipalité.

Epidémie de vols à l'étalage

LAC-MEGANTIC — Le vol à l'étalage, naguère un méfait extrêmement rare à Lac-Mégantic, est devenu une véritable plaie dans cette petite ville depuis quelques semaines.

"Des vols qui sont insignifiants pour la plupart mais dont certains sont tout de même assez importants sont commis, presque chaque jour, au nez du personnel des magasins à rayons du centre-ville ou du centre commercial Le Carrefour Lac-Mégantic", de déplorer le di-

recteur du corps policier municipal, M. Raoul Perron, en révélant que, depuis le début de décembre, au moins une quinzaine de vols à l'étalage ont été signalés et que quatre suspects ont été arrêtés.

Il s'est dit surpris de constater que la plupart des personnes que les policiers ont interrogées à la suite de vols à l'étalage étaient des dames d'un certain âge dont la conduite avait été irréprochable jusqu'à ce faux-pas.

Inauguration du Centre musical: nouvel essor culturel à Magog

MAGOG (GP) — L'inauguration dimanche du nouveau Centre musical de Magog devrait marquer un nouvel essor des activités musicales dans cette ville selon les espoirs des bénévoles, des autorités municipales et scolaires. Il a été entre autre question de la formation d'une harmonie municipale à moyen terme.

Harmonie municipale

Piloté par le conseiller Denis Lacasse en même temps que le dossier de la bibliothèque, le projet de Centre musical a donc été réalisé en

Logé au Centre communautaire, le nouveau centre musical occupe deux étages qui ont été réaménagés spécifiquement en fonction des besoins de l'enseignement musical. Les installations comprennent 13 cabines de répétitions, trois studios d'enseignement, une salle de théorie et une salle de répétition en plus des locaux consacrés à l'entreposage des instruments de musique.

Le Centre musical de Magog est ouvert à toute la population, et il servira plus particulièrement à deux fins: former les jeunes à la musique de groupe spécialement dans le cadre de l'harmonie Notre-Dame, et assurer un lien entre l'enseignement musical reçu à l'école primaire et celui qui est dispensé à la polyvalente La Ruche.

Les religieuses de la congrégation des Filles de la charité du Sacré-Coeur s'occupent en grande partie de l'enseignement de la musique. Le responsable en est soeur Fernande Laurencelle, directrice de l'Harmonie Notre-Dame depuis 1968. Celle-ci se réjouit de l'occasion qui est donnée à l'harmonie de prendre un second départ au moment où les inscriptions se font un peu moins nombreuses.

Nouvelles installations

"Nous nouvelles installations permettront à nos 45 jeunes garçons et filles de travailler dans d'excellentes conditions, qu'ils soient musiciens, tambours, majorettes ou portedrapeau" déclare-t-elle. En effet, l'Harmonie bénéficie des nouveaux locaux du Centre musical après qu'une entente soit intervenue avec la ville concernant l'ancienne école de musique. Le bâtiment qui appartenait à la communauté religieuse et abritait l'ancienne école de musique a en effet été rasé pour faire place à la Bibliothèque Memphrémagog. En échange, la ville a aménagé les locaux du Centre.



(Photo La Tribune par Gilles Pelletier)

Soeur Fernande Laurencelle, professeur, et une des responsables du Centre de musique de Magog inauguré dimanche.

vue de créer un impact culturel sur ce quartier de la ville où se trouve aussi le théâtre du Vieux Clocher.

"L'intérêt de la ville réside aussi dans le fait que le Centre musical pourra servir de tremplin

travail de formation commencé à l'école primaire et au Centre musical de Magog aura toutes les chances de se poursuivre à l'école secondaire, puisqu'il existe une option Musicale instrumentale échelonnée sur cinq ans à La Ruche". M. Simard a précisé de plus qu'une continuité des programmes a déjà été prévue par les professeurs du Centre musical et ceux de La Ruche.

C'est en 1890 que fut créée la première fanfare à Magog, et plusieurs Harmonies se sont succédées jusqu'en 1955, date depuis laquelle il n'y a plus de fanfare d'adultes dans cette ville. Seule existe encore l'Harmonie Notre-Dame, elle-même fondée en 1954 par soeur St-Gérard de la congrégation des soeurs de la Charité.

Plus de 200 personnes assistaient, lors de l'inauguration du Centre musical de Magog, à un concert donné par l'Harmonie Mitchell-Montcalm. "Nous espérons que les jeunes seront incités par la belle musique qu'ils viennent d'entendre à se joindre à l'Harmonie Notre-Dame" devait déclarer soeur Fernande Laurencelle.

Comme les autorités municipales tenaient le même langage, il semble donc que trente ans après la disparition de la dernière harmonie municipale, plusieurs groupes sont prêts à consacrer leurs énergies à doter cette ville de Magog d'une harmonie digne de sa réputation de station touristique internationale, comme l'a déclaré le conseiller Denis Lacasse.

NUTECH
ENERGY SYSTEMS INC.

Élimine **CONDENSATION**,
odeurs, contaminants.
Ventilation avec
récupération de chaleur.

Distribué au Québec par:

MATÉRIAUX P.L.M. inc.
(819) 563-8728 / 563-8726
(jour ou soir)

Marcel Talbot satisfait du rapport

DRUMMONDVILLE - Rejoint en fin de semaine à St-Cyrille, Marcel Talbot, leader d'un groupe d'ex-grevistes de la faim, dit considérer que les principales recommandations de la Commission parlementaire sur l'agriculture, reflètent exactement ce que son groupe demandait depuis les débuts de leur manifestation.

Plus d'attention pour l'agriculture en difficulté, un droit d'appel sur les décisions de l'Office du Crédit agricole, voilà des points pour lesquels les grévistes de la faim se sont battus et que la commission parlementaire reconnaît comme fondés.

Tout en se disant satisfait du rapport, M. Talbot remarque que ces recommandations ne sont pas exécutoires et qu'elles n'ont pas encore force de loi. Il espère qu'elles seront incluses dans une législation et qu'elles pourront ainsi profiter à toutes les classes agricoles.

Du même souffle, Talbot fait remarquer à la population que la Commission parlementaire admet que les représentations des grévistes de la faim de St-Cyrille étaient valables et que cette action s'est déroulée pour le bénéfice de la classe agricole en entier.

Talbot et six autres agriculteurs du Centre du Québec avaient fait la grève de la faim

en août 1984 sur la ferme Talbot pour réclamer un support pour les agriculteurs en difficulté. Talbot, qui était rentré à son ancien domicile, devenu propriété de l'OCA par voie de saisie, a été condamné à 15 jours de prison pour outrage au tribunal.



Marcel Talbot

La visite au Canada du président Reagan

Une opportunité historique pour l'industrie de l'amiante

par Pierre Sévigny
THETFORD-MINES - La visite au Canada du président des Etats-Unis, au mois de mars prochain, constitue une opportunité historique pour l'industrie de l'extraction minière d'amiante du fait que cet important dossier sera abordé lors des rencontres entre M. Ronald Reagan et le premier ministre Brian Mulroney.

Et, à cette fin, le député de Frontenac à la Chambre des communes et ministre canadien des Communications, Marcel Masse, n'entend pas se croiser les doigts d'ici cette rencontre. Ainsi, un comité spécial sera formé dès le début du mois de janvier afin de préparer un dossier complet de la situation et de conseiller M. Mulroney sur la question de l'amiante et ce, dans le cadre de la négociation avec le président des Etats-Unis.

M. Masse a précisé que ce comité sera composé majoritairement de gens de la région de Thetford-Mines, de tous les milieux du secteur. Et, dès le début de janvier

prochain, les gens concernés seront invités à participer à des réunions au bureau même du premier ministre, sous la direction d'un conseiller de M. Mulroney.

Le député de Frontenac affirme que c'est une chance historique pour la région. "Si on ne réussit pas cette opération-là, je pense qu'on aura alors manqué à notre responsabilité." Car, pour M. Masse, il est important de négocier d'abord et avant tout avec les Etats-Unis du fait que tout le leadership international de l'achat de l'amiante passe par eux. "Après ça, les pays de la Communauté économique européenne et les autres na-

tions de l'Occident vont s'aligner sur les normes américaines."

M. Masse a annoncé cette importante nouvelle, au cours du dernier week-end, dans le cadre de sa tournée mensuelle du comté. Il a déjà sensibilisé des intervenants du milieu de l'amiante à la nécessité de participer aux réunions. Il souhaite surtout que ces gens forment un consensus afin de démontrer au premier ministre Mulroney une volonté commune du milieu qui lui permettra d'assurer une meilleure représentation du problème de l'amiante et, ainsi, faire en sorte que le président Reagan prenne les dispositions nécessaires pour améliorer la capacité canadienne d'exportation de l'amiante.

"Je pense que c'est une chance historique pour notre région et tout sera mis en place d'ici les prochaines semaines pour produire des fruits."



Marcel Masse

...en bref

Centre du Québec

• Un horaire spécial

DRUMMONDVILLE (RL) - Le Centre d'Information communautaire Côte St-Germain adoptera un horaire spécial durant la période des Fêtes. Ainsi, le centre sera fer-

mé les 24, 25 et 26 décembre de même que les 30 et 31 décembre et 1er et 2 janvier 1985. Durant les 27, 28 et 29 décembre, le centre sera ouvert de 12 h à 17 h.

• Stationnement interdit

DRUMMONDVILLE (RL) - La ville de Drummondville rappelle à la population qu'il est interdit de stationner dans les rues et parcs publics de stationnement, entre mi-

nuit et 7 heures le matin. Cette mesure vise à faciliter les opérations de déblaiement de la neige à travers les rues de la ville.

• Permis de stationnement

DRUMMONDVILLE (RL) - Les nouveaux permis de stationnement pour l'année 1985 sont présentement en vente à l'Hôtel de ville de Drummondville. Chaque permis coûte 70 \$ et donne droit d'utiliser

tous les parcs de stationnement munis de parcimètres de même que le parking du centre-ville situé entre les rues Lowring et Du Pont. Les usagers devront avoir leur permis pour le 1er janvier 1985.

• Priorité à la jeunesse

DRUMMONDVILLE - Le diocèse de Nicolet entend souligner de façon particulière l'Année Internationale de la Jeunesse. Le diocèse donnera la priorité spécialement au

18-30 ans à travers différentes activités pastorales afin de souligner leur rôle et leur importance au sein de l'église, de la société et de la famille.

• Concert et messe de minuit

La chorale St-Frédéric (choeur à quatre voix mixtes) offre à la population un concert sacré et la messe de minuit à compter de 23h25 le 24 décembre prochain. Le tout comprendra 16 pièces. La chorale sera sous la direction musicale de M. Paul Lapointe et Mme Marie-Jean-

ne Ferland sera à l'orgue. Le groupe de solistes sera composé de Mmes Marthe Deshaies, Diane Ferland, Jeanne Cloutier et Germaine Proulx, ainsi que MM. Paul Malouin, Marcel Larocque, Robert Pilote et Paul Lapointe.

• Souvenirs épars

Les autorités de Drummondville viennent de signaler leur admiration envers Mme Laurette LeComte Brissette qui, à 84 ans, a publié son premier livre. Il s'agit de "Souve-

nirs épars", ses mémoires sur sa jeunesse à Drummondville. La publication provient des presses de l'Université de Sherbrooke.

• Terrain industriel

Un terrain industriel du Parc régional vient d'être vendu à Gestions Réjean Vallières et Gestions Luc Boisvert pour la construction d'une

usine de couture, qui emploiera quelque 35 employés. Le terrain, de près de 26,000 pieds carrés, est situé sur la rue Sigouin.

• Programme hivernal

Le groupement Amitié Tournesol de Drummondville vient de lancer sa programmation d'hiver pour les personnes handicapées. Parmi les activités offertes aux membres, on

trouve des sports intérieurs et extérieurs, des cours de vannerie et de rotin, de la céramique, du bricolage et autres.

• Amélioration des services

ACTON VALE (RL) - La municipalité de St-André d'Acton embauchera deux personnes pour une durée de 34 semaines grâce à une subvention d'Emploi et Immigration Canada, a fait savoir récemment le bureau de la députée de St-Hyacinthe, Mme Andrée Champa-

gne. Le projet permettra d'améliorer les services offerts à la population, de mettre à jour la réglementation et de diffuser une meilleure information sur les lois et réglementations en vigueur dans la municipalité.

Bois-Francs

• Réglementation plus stricte

VICTORIAVILLE - La ville a modifié son règlement sur la cueillette des vidanges pour préciser davantage ce que l'entrepreneur doit ramasser. Depuis un certain temps,

des citoyens se servaient de l'imprécision du règlement pour se départir d'objets volumineux en tout temps de l'année.

• Permis de construction

VICTORIAVILLE - Pour le mois de novembre, la ville de Victoriaville a émis 36 permis de construction totalisant des investissements de 1 544 117\$, ce qui est nettement plus élevé qu'à l'habitude pour l'avant dernier mois de l'année. Les faits saillants sont la construction

d'un édifice de 18 logements sur le boulevard Carignan au coût de 462 500\$, la construction de Place St-Georges, au coin du boulevard Bois-Francs et de la rue St-Georges, au coût de 460 000\$ et des réparations à trois industries pour une somme de 390 700\$.

Poly-Actions: dans le but de favoriser l'expansion ou la relance industrielle

THETFORD-MINES (PS) - La compagnie à capital risque, Poly-Actions Inc. de Thetford-Mines, met à la disposition des entreprises de la région des capitaux susceptibles de favoriser leur expansion ou, dans certains cas, leur relance parce que ses actionnaires sont convaincus que l'expansion de la région passe avant tout par l'expansion et l'investissement à l'intérieur d'entreprises rentables.

Formée en 1979, cette compagnie a progressé grandement en investissant dans plusieurs entreprises comme Régat, Gosselin Transport, Fonderie de Thetford, Ber-Vac et Québec Ressort. Poly-Actions est encore propriétaire des trois dernières entreprises mentionnées précédemment.

Et, dans le but de confirmer le caractère permanent de leurs activités, les dirigeants de Poly-Actions ont procédé en fin de semaine à l'inauguration officielle de leurs

locaux situés au 257 Notre-Dame sud à Thetford-Mines. La direction générale de la compagnie est assurée depuis septembre 1983 par M. André Laramée.

Et, pour la deuxième fois depuis le début de ses opérations, Poly-Actions versera un dividende à ses actionnaires. Ainsi, ces derniers recevront d'ici le 31 décembre courant un dividende de 1,50 \$ par action. En 1983, la compagnie avait versé 1,00 \$.

La santé financière de la compagnie se vérifie facilement en constatant que son actif est passé de 5,237,000 \$ à 9,376,500 \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 1984. Pour la même période, le

rendement est de 14,3 pour cent lorsqu'exprimé en regard de la valeur aux livres d'une action et de 17,5 pour cent en excluant de la valeur aux livres le surplus d'apport qui n'a pas été contribué par les actionnaires, ni gagné par la compagnie. En fait, le bénéfice par action se situe à 2,90 \$ comparativement à 1,60 \$ pour 1983, soit une augmentation de 81,3 pour cent.

En outre, des 12,470,371 \$ de revenus globaux de l'entreprise, plus de 11,6 millions \$ ont été réinjectés dans divers secteurs de l'économie, la différence demeurant dans l'entreprise afin d'accroître son actif productif et contribuer à assurer sa croissance.

L'ingénieur André Hamel à la tête du projet des Glissades d'eau de La Ronde

DRUMMONDVILLE (RJ) - L'ingénieur drummondvillois bien connu M. André Hamel s'est joint à deux importants industriels canadiens pour la réalisation prochaine des plus grandes glissades d'eau au Canada qui seront prochainement construites sur les terrains de La Ronde à Montréal.

A la tête de cet important projet évalué à 5 millions \$, M. Hamel est entouré de MM. Maurice Pinsonnault et Ken Anderson. Le premier est un inventeur et promoteur très réputé (bâton de hockey Titan, skis de fond Karhu, appareil anti-dérapant Traxxon etc.), alors que le second est l'artisan le plus important des glissades d'eau au Canada. Le projet des glissades d'eau de

La Ronde est le plus important du genre en Amérique du Nord compte tenu du nombre de glissoires réunies sur un même site.

Les travaux d'aménagement sont déjà en cours et vont se poursuivre tout l'hiver sur le futur emplacement des glissades pour préparer le terrain à une vingtaine de glissoires aux dimensions impressionnantes

Nouvelle association de sculpteurs sur neige

DRUMMONDVILLE - Une nouvelle association vient de voir le jour au Québec.

Il s'agit de l'Association amateur des sculpteurs sur neige du Québec. Le promoteur, M. Camille Belhumeur de St-Guilhem près de Drummondville, invite tous les intéressés à communiquer avec lui pour s'inscrire ou pour obtenir plus d'informations.

Lui-même sculpteur amateur émérite, M. Belhumeur a participé à de nombreuses compétitions et remporté des prix importants. Il a

même organisé, l'hiver dernier, des ateliers de sculpture sur glace à l'intention d'étudiants de l'élémentaire dans une école de Montréal.

Cette année, il projette de participer à plusieurs compétitions, dont le concours de monuments de glace à Ste-Anne de la Pérade au début de janvier, le Carnaval de Québec (s'il est sélectionné) au début de février et le Carnaval souvenir de Chicoutimi à la mi-février.

Selon M. Belhumeur, au moins 35 personnes au Québec s'adonnent régulièrement à la sculpture sur neige au Québec au niveau amateur.

Centraide: 40 692\$ dans les Bois-Francs

ARTHABASKA (MC) - Dans la région d'Arthabaska, la campagne annuelle de financement de Centraide a rapporté 40 692\$, soit 2 198\$ de plus que l'an dernier.

C'est ce qui se dégage du bilan de la campagne livré aux

média par le responsable des communications, M. Gilles Vachon.

Cependant, l'organisation n'a pas été en mesure d'atteindre son objectif de 50 000\$, fixé à environ 15 000\$ de plus qu'en 1983.

Pour M. Gagnon, "il est clair que l'objectif de cette année était nettement trop élevé." Ce-

pendant, il admet que les résultats auraient été supérieurs si la campagne avait été préparée sur une plus longue échéance. La structure s'est mise en place en quelques semaines seulement.

Très satisfaits de la hausse de plus de 2 000\$ des contributions en provenance des institutions financières, qui ont atteint 2

586\$ en 1984, M. Vachon voit toutefois de nettes améliorations à apporter au niveau de celles des commerces et des bureaux de services professionnels de la région qui furent respectivement de 865\$ et 550\$.

Comme en 1983, c'est la collecte de porte en porte qui a rapporté le plus, soit une somme de 23 900\$.

Adieu les dépôts calcaires dans les chaudières!

VICTORIAVILLE(MC) - Les dépôts calcaires qui réduisent de beaucoup l'efficacité des chaudières industrielles sont en voie de devenir un problème de moindre importance.

Une nouvelle compagnie de Victoriaville, B.F. Trac, a mis à l'épreuve récemment son produit Trac chez le Nettoyeur Robitaille de Warwick qui participait ainsi à une première dans le domaine du nettoyage complet d'une chaudière industrielle.

L'opération a duré trois heures sur une chaudière de petite grosseur. Rejoint par La Tribune, le propriétaire du commerce de Warwick, M. Daniel Robitaille, a avoué qu'il était craintif au départ, mais que les dépôts sont totalement disparus. "A date, je suis pleinement satisfait, il ne reste plus qu'à attendre pour vérifier si le produit n'abîmera pas les tuyaux."

Le nouveau produit à base d'eau est non toxique, selon l'un des trois actionnaires victoriavillois de la compagnie, M. Daniel Perreault. Les deux autres sont M. Jean-Yves Morin et Mme Claire Gagnon.

Plus sécuritaire que l'acide, autre produit utilisé pour nettoyer les chaudières, Trac, selon M. Perreault, "n'endommage aucunement le métal". Le produit a également été autorisé par le Bureau de normalisation du Québec pour déloger la rouille ou le calcaire des conduites d'eau potable.

Cette invention d'un jeune chimiste de Montréal de Montréal, M. Roger Leclerc, risque également de se retrouver aux Etats-Unis prochainement. Des efforts de commercialisation sont entrepris.

Enfin, M. Perreault a indiqué que des contacts ont été établis avec le ministère de l'Industrie et du Commerce pour obtenir une aide financière en vue de l'ouverture prochaine d'une usine dans les Bois-Francs. Les activités de l'entreprise vont se concentrer sur un territoire allant de Québec à Montréal.

GRANDE VENTE LIQUIDATION D'INVENTAIRE
du 11 au 31 décembre
Lot de **perruques**

à liquider **15\$** ch.

Venez voir nos NOUVEAUX MODELES 85

A l'achat d'un modèle 85, nous vous allouons de 5\$ à 10\$ pour votre vieille perruque.

Salon de Perruques
MAXIME
2230 Gall. ouest, Sherbrooke (Paroisse St-Esprit)

Ouvert du **mardi au samedi midi**
563-8292

112422x

Projets de loi: allouer plus de temps aux députés

— Lloyd Francis

OTTAWA (PC) — Les députés disposent de peu de temps pour traiter un nombre croissant de projets de loi au Parlement, de sorte que "de plus en plus de projets meurent au feuillet (des Communautés) et ne sont pas étudiés", selon Lloyd Francis, ancien député libéral qui estime que les choses doivent changer.

M. Francis, le futur ambassadeur du Canada au Portugal, a fait cette déclaration la semaine dernière devant le comité des Communautés sur la réforme parlementaire. Il a également déploré le fait que le manque de temps pour traiter des mesures législatives a favorisé la présentation de projets de loi de façon détournée. Cela implique, par exemple, l'introduction de "projets à \$1", lors de la présentation des prévisions de dépenses, au lieu de proposer un véritable projet de loi, susceptible d'être débattu aux Communautés.

M. Francis a donné l'exemple de

Loto Canada, d'abord présenté comme un projet peu coûteux selon les prévisions du gouvernement libéral, mais qui s'est ensuite révélé être un gouffre de plusieurs millions de dollars.

M. Francis, qui était président des Communautés depuis janvier 1984 lorsqu'il a perdu son siège aux élections du 4 septembre dernier, a indiqué au comité qu'en tant qu'ancien secrétaire parlementaire pour le président du Conseil du trésor, il avait été outré de voir un sous-ministre adjoint inclure des projets à \$1 dans les prévisions budgétaires du ministère.

Il a proposé au comité, qui étudie l'organisation, les règlements, le financement et le rôle des députés aux Communautés, des dispositions plus strictes concernant la durée de temps pendant laquelle les projets de loi devraient être étudiés au cours des différentes étapes précédant leur adoption.

Loi sur la santé

Entente informelle pour éviter les querelles du passé

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Santé Jake Epp et ses homologues provinciaux ont conclu discrètement une entente informelle afin d'abandonner les querelles du passé au sujet de la Loi sur la santé et de travailler ensemble à l'amélioration du programme d'assurance-maladie.

L'entente a été conclue à Ottawa au cours d'une rencontre, qui n'avait pas été rendue publique, peu après l'assermentation du gouvernement Mulroney.

"Je n'ai pas rencontré un seul ministre provincial de la Santé qui voulait faire un champ de bataille de cette question", a déclaré M. Epp, dans une entrevue à la Presse Canadienne.

Il a expliqué que les ministres avaient accepté de créer des groupes de travail pour surveiller la Loi sur la

santé, mais qu'ils n'avaient pas réclamé de modifications à la Loi. Le but principal de cette loi est de découper la surfacturation et l'imposition de frais par les hôpitaux.

M. Epp a ajouté qu'il espérait que les gouvernements provinciaux finiraient par se débarrasser de la surfacturation, mais qu'il

ne comptait pas intervenir dans leur juridiction ou leur dire comment procéder. Les provinces avaient souvent fait des reproches semblables à son prédécesseur libéral, Mme Monique Bégin.

"Je considère que l'intervention de l'ancien gouvernement fédéral dans les programmes de santé pro-

vinciaux n'a pas fait avancer les programmes d'assurance-maladie au Canada", a-t-il affirmé.

M. Epp a par ailleurs profité de ses premiers mois à la tête du ministère de la Santé pour préparer le terrain à des modifications majeures dès avril aux programmes et aux avantages fiscaux

concernant les parents et les personnes âgées, des secteurs qui ont déjà placé le nouveau gouvernement dans l'eau chaude.

Des documents de travail concernant des programmes aussi reconnus que les allocations familiales et les rentes seront publiés au début de l'année.

Services sociaux

Mulroney en train de les démanteler

— John Turner

VANCOUVER (PC) — Le chef du Parti libéral du Canada, M. John Turner, estime que le premier ministre Brian Mulroney est en train de "démanteler et de détruire" les services sociaux dont s'est doté le Canada, un peu comme l'a fait

le premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Bennett.

Le chef libéral, qui prenait la parole samedi devant quelque 600 militants libéraux à Vancouver à l'occasion d'une fête de Noël, a déclaré que le gouver-

nement conservateur a déjà commencé à couper dans les programmes qu'il avait pour-

tant promis de conserver durant la dernière campagne électorale.

Lors des deux débats (télévisés), M. Mulroney avait déclaré que

les programmes sociaux étaient intouchables, a souligné M. Turner.

Selon le chef libéral, les conservateurs ont été élus en se faisant passer pour des "prétendus libéraux", parce qu'ils ont volé les poli-

tiques et les promesses libérales.

Il soutient que le ministre des Finances Michael Wilson, lorsqu'il parle de coupures et de la nouvelle réalité, emprunte le vocabulaire du premier ministre Bennett.



(Laserphoto PC)

Circulation perturbée

La circulation a été fortement perturbée dans la partie sud du Manitoba hier à la suite d'une tempête de neige

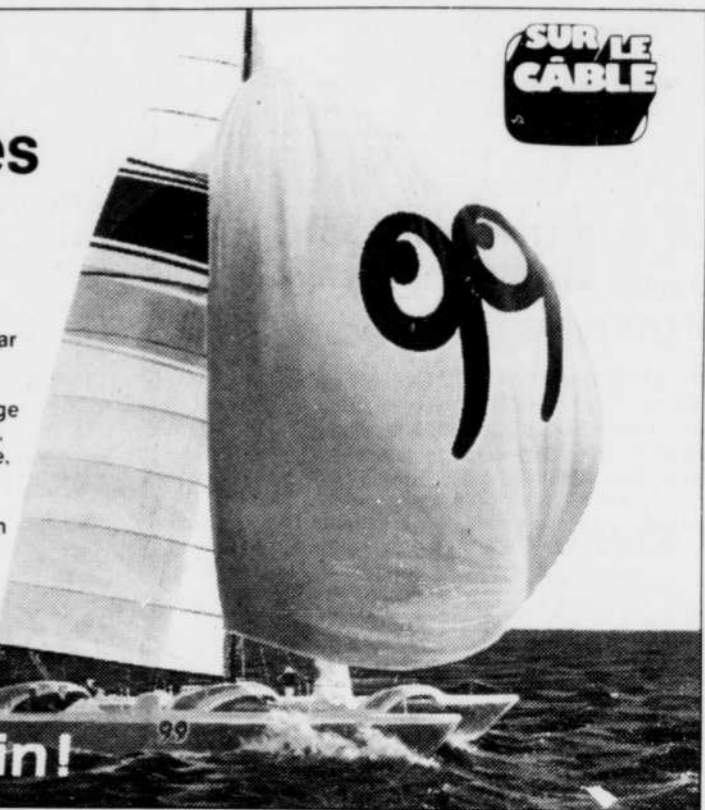
avec de forts vents. Ici, des gens aident une dépanneuse à déloger un camion d'un banc de neige.

thalassa pour les passionnés de la mer

N'en jetez plus!

Le 25 août dernier, au large d'Ostende, le cargo Le Mont-Louis coule en quelques minutes, éperonné par un car-ferry. Les militants de Greenpeace révèlent qu'il transportait trente fûts d'hexafluorure d'uranium... Que se serait-il passé si l'un des fûts s'était ouvert? Du naufrage du Torey Canyon en 1967, au large des côtes anglaises, à celui de l'Amoco Cadiz, dix ans plus tard, en Bretagne, l'actualité nous a, hélas, habitués aux catastrophes écologiques. Les images que Thalassa nous montre prouvent que la lutte pour maintenir la mer vivante est loin d'être gagnée...

A surveiller le lundi 17 décembre à 20h45, en reprise le lundi 24 décembre à 13h15.



99 TVFQ voit loin!

Spécial

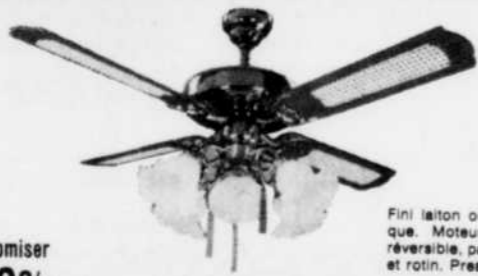
OUVERTURE

UN RABAIS DE **30%**

applicable sur toutes les lampes étiquetées à cet effet en magasin. Non applicable sur les spéciaux annoncés.

Rafraîchissez-vous avec le ventilateur

BANVIL



Pour économiser jusqu'à **30%** sur le chauffage cet hiver. Fixtures en surplus.

\$125⁹⁵
SPECIAL



Modèle SELVILLE

Ideal pour chambre à coucher. Plafond de 7 pieds.

169⁹⁵
SPECIAL

Fixtures en surplus.

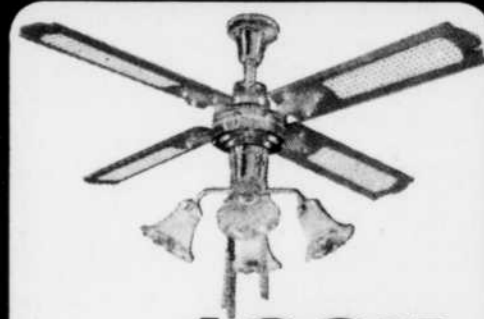
Achetez directement du manufacturier:

Métal "repoussé" (métal spinning), fixtures sur rail, trompettes, lampes variées, Tiffany, fixtures de salles de bain.

NOUS DÉFIONS TOUTE COMPÉTITION.

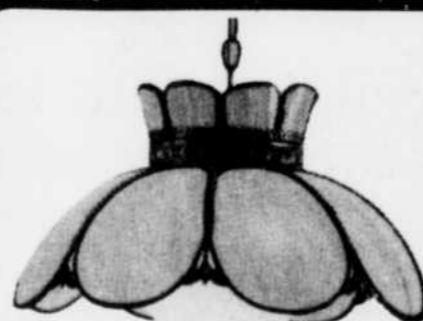
CHEZ GRÉGOIRE, C'EST PAS CHER!

VASTE CHOIX DE VENTILATEURS A PARTIR DE **59⁹⁵**



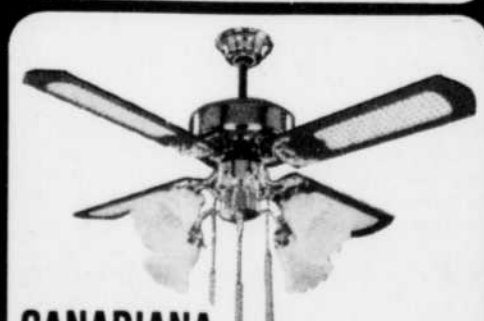
109⁹⁵
SPECIAL

Fixture en surplus



Beige et ambre

74⁹⁹



CANADIANA

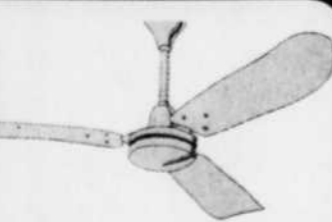
Fixture en surplus

159⁹⁵

Fixture sur rail

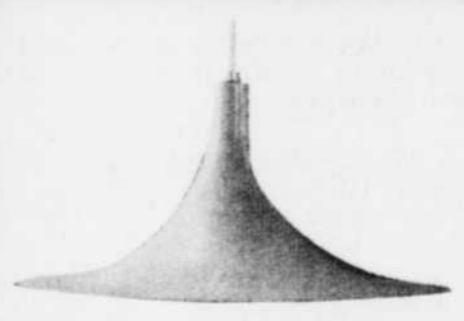
34⁹⁵

12 couleurs



AGRIFAN
Nouveau. Economique. Construit exclusivement pour l'agriculture.

135⁹⁵



16"

28⁹⁵

12 couleurs, 5 grandeurs

6⁹⁵

Ampoule en surplus. Fixture encastrée.

PAUL GRÉGOIRE LTÉE

1425, King ouest, Sherbrooke, 565-4150

Stationnement gratuit à l'arrière



A la suite de sa récente congestion

Les médecins inquiets de l'apathie de Schroeder

LOUISVILLE (AFP) — M. William Schroeder, l'homme au coeur artificiel, a quitté brièvement son lit dimanche pour la première fois depuis la congestion cérébrale dont il a souffert il y a quatre jours, mais les médecins sont préoccupés par l'apathie qu'il manifeste.

Selon le Dr Allan Lansing, directeur du Humana Heart Institute de Louisville (Kentucky), M. Schroeder a pu s'asseoir sur une chaise pendant environ une heure et s'entretenir avec les membres de sa famille. Mais le Dr Lansing a précisé

que le malade, dont les réflexes sont maintenant à nouveau normaux, semble être devenu totalement apathique.

Notre principale préoccupation, a ajouté le Dr Lansing, c'est de temps à autre

de se refermer sur lui-même en raison du choc dû à la congestion cérébrale, a ajouté le médecin. Il a indiqué que bien que M. Schroeder ait complètement recouvré l'usage de la parole depuis son attaque de jeudi, il ne semble pas

manifeste d'intérêt pour la conversation. M. Schroeder, 52 ans, avait perdu pendant un temps l'usage de la parole après la congestion cérébrale dont il a été frappé 19 jours après l'implantation d'un coeur artificiel. Cette congestion

avait également provoqué une paralysie temporaire de la partie gauche de son corps.

Selon le Dr William Devries, responsable de la greffe, il y a 95 pour cent de chances pour que la congestion ait été causée par la formation d'un caillot

sanguin qui s'est formé à l'intérieur ou autour du coeur artificiel.

Pour sa part, le Dr Lansing a ajouté qu'il faudrait attendre 3 ou 4 jours avant de voir si l'apathie de M. Schroeder devait être considérée comme une menace sérieuse. Ce sera

absolument fascinant de voir au cours des prochains jours comment il réagit et si c'est quelque chose de temporaire, comme je le crois, ou bien s'il s'agit d'un symptôme permanent, ce qui serait très décourageant, a-t-il dit.

Le médecin a également indiqué que l'étude de l'impact psychologique sur le malade de son lien avec une machine serait également importante pour l'avenir des prochaines implantations de coeur artificiel.



(Laserphoto AP)

Bien que pouvant à nouveau bouger ses mains, William Schroeder demeure dans un état d'apathie qui inquiète ses médecins à l'hôpital de Louisville.

Gorbatchev et Thatcher en faveur d'un dialogue fructueux Est-Ouest

MOSCOU (AFP) — M. Mikhaïl Gorbatchev, le numéro deux soviétique, et Mme Margaret Thatcher, première ministre britannique, se sont prononcés en faveur de l'établissement d'un dialogue fructueux entre l'Est et l'Ouest et ont consacré une bonne partie de leurs entretiens, dimanche à Chequers, aux perspectives ouvertes par la prochaine rencontre soviéto-américaine de Genève, selon un compte rendu publié par l'agence Tass.

Les deux parties se sont déclarées préoccupées par l'accroissement de la tension dans le monde, indique l'agence officielle soviétique, tout en relevant que leurs points de vue respectifs sur les raisons de cet état de choses étaient différents.

M. Gorbatchev, ajoute Tass, a souligné l'importance de l'accord intervenu entre l'Union soviétique et les Etats-Unis pour engager de nouvelles négociations sur la non-militarisation de l'espace, et la réduction des armements nucléaires, stratégiques et à moyenne portée.

Il a également rappelé dans ce contexte que l'Union soviétique souhaitait la mise au point d'ententes radicales qui permettraient de progresser vers l'interdiction totale, puis, vers la liquidation de l'arme nucléaire, poursuit l'agence dans sa correspondance datée de Londres.

Selon Tass, Mme Thatcher a, pour sa part, déclaré que le gouvernement britannique espérait que les négociations soviéto-américaines seraient un succès.

Union Carbide: une amende en Virginie

CHARLESTON, Virginie occ. (AP) — La compagnie Union Carbide a été condamnée la semaine dernière à une amende de \$55,000 pour neuf infractions à des règlements sur l'environnement à son centre technique de South Charleston.

L'Etat a imposé cette amende après que des responsables de la compagnie eurent volontairement rapporté les infractions, peu de

temps avant qu'une fuite d'isocyanate de méthyle à l'usine d'Union Carbide à Bhopal, en Inde, ne tue plus de 2,050 personnes, a déclaré M. Ron Shipley, le coordonnateur des déchets dangereux de la Virginie occidentale.

Le centre technique avait été condamné à une autre amende à la mi-novembre pour avoir brûlé des déchets dangereux.

Dindes empoisonnées: 4 personnes inculpées

GRIMSBY (AP) — La police britannique a inculpé dimanche quatre personnes accusées d'avoir empoisonné au mercure des dindes vendues dans des supermarchés pour protester contre l'abattage des dindes à l'occasion des fêtes de Noël.

Plusieurs dindes empoisonnées avaient été découvertes vendredi et samedi derniers dans des supermarchés à la suite de coups de téléphones anonymes émanant de groupes de défense des animaux.

Les chaînes d'alimentation concernées avaient demandé à leurs clients qui avaient acheté des dindes au cours des derniers jours de les ramener.

Radio Shack Liste de Dernière Minute

MOINS DE \$20

Corvette sonique 12⁹⁵ 60-2387*

Jeu électronique Zap à LCD 16⁹⁵ 60-2190

Flavoradios® AM en 3 couleurs savoureuses 688^{chac.} 12-166*

Jeux de poche pour enfants de tout âges 895^{chac.}

Réveil pratique 15⁹⁵ 63-704

Localisateur de constellation 17⁹⁵ 60-2325*

Micro FM sans fil 995 60-2109*

Calculatrice solaire; s'utilise sans pile 13⁹⁵

MOINS DE \$50

Bras robot Armatron... des heures de distraction 44⁹⁵ 60-2364

Porsche 944 39⁹⁵ 60-3096*

Track Star 24⁹⁵

Téléphone monopie Blanc (43-501) Brun (43-502) 24⁹⁵

Radio-réveil 39⁹⁵ 12-1541

Multimètre à 25 gammes 29⁹⁵ 22-211*

Orgue programmable 24⁹⁵ 60-1022*

Calculatrice imprimante 49⁹⁵ 65-951*

MOINS DE \$100

Jeep® 69⁹⁵ 60-3089*

Char de combat 59⁹⁵ 60-3098*

Interphone FM 3 postes, 2 canaux 89⁹⁵ 43-217

Enceintes 2 voies à event accordé 59⁹⁷ 40-4034

Poste SRG compact 21-1506

Magnéto AM/FM 14-1012*

Magnéto pour l'école ou le travail 59⁹⁵ 14-1050*

MOINS DE \$200

Jeu d'échecs "auto-répondeur" 119⁹⁵ 60-2194*

Concertmate®-400 149⁹⁵ 42-4002*

Éducation et loisirs avec l'ordinateur couleur 2 149⁹⁵ (26-3134) BASIC standard 16 K

199⁹⁵ (26-3136) BASIC étendu 16 K

Combiné stéréo trois-en-un 199⁹⁵ 13-1216*

Tourne-disque à bras tangentiel 199⁹⁵ 42-2911

Magnéto AM/FM stéréo 149⁹⁵ 14-783*

Répondeur activé par la voix 179⁹⁵ 43-246C

Téléviseur de 5" noir et blanc 139⁹⁵ 16-102*

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler

A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

poste d'écoute 564-2323

Sans frais d'appel: LAC-MÉGANTIC

Composez 0 et demandez Zenith 5-3060

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

DIVISION ÉLECTRONIQUES TANDY LIMITÉE

Il peut arriver que certains articles ne soient pas disponibles en quantité suffisante pour répondre à la demande. Si notre stock d'un article renouvelable de notre gamme courante est provisoirement épuisé nous vous fournirons un bon de réduction différée vous permettant de vous le procurer au prix annoncé aussitôt qu'il sera disponible. Certains articles peuvent être offerts en quantités limitées pour la période de cette offre. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété. Tandy Electronics Limited en est un usager inscrit.

Les prix de solde expirent le 24 déc. 1984

Le Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

VISA MasterCard

Radio Shack AMERICAN EXPRESS

*Piles et adaptateurs requis, non fournis

Deux morts dans un incendie Négligence?

QUEBEC (PC) — La négligence de personnes qui se préparaient des pommes de terre frites serait à l'origine de l'incendie qui a coûté la vie à deux adolescents, hier matin, à Sainte-Elisabeth-de-Proulx, une petite municipalité située à une quinzaine de kilomètres de Mistassini, au Lac Saint-Jean.

Les victimes sont Stéphane Girard, 16 ans, et son frère René, 19 ans. Deux autres hommes ont réussi à échapper aux flammes de justesse, dont un qui s'est retrouvé à l'extérieur de la maison

complètement nu.

De source policière, on a appris que deux personnes dormaient à l'étage supérieur de la maison lorsque deux autres sont arrivées vers les 4 heures. Ces dernières auraient décidé de se faire cuire des pommes de terre frites et peu après, l'incendie se déclarait. Un des jeunes hommes qui se trouvait au rez-de-chaussée et un autre, qui dormait au premier étage, ont réussi à fuir le sinistre.

En fin d'après-midi hier, les pompiers de Sainte-Jeanne d'Arc étaient toujours sur

place et les décombres de la maison de bois, qui était également muni d'un système de chauffage au bois, fumaient toujours. Les enquêteurs de la Sûreté du Québec, assistés de ceux du bureau des enquêtes criminelles de la SQ à Chicoutimi, étaient sur place et la scène devait demeurer sous surveillance durant toute la nuit.

Ce matin, les policiers doivent pouvoir fouiller les lieux afin d'y dégager les cadavres des deux victimes. Le brasier aurait été activé par des cordes

de bois qui étaient empilées au sous-sol de la résidence, de sorte qu'on a jugé préférable d'entreprendre les recherches aujourd'hui seulement. Un chimiste du laboratoire scientifique de Montréal sera également présent pour établir la cause du sinistre.

D'après les renseignements obtenus, tout indique que le coroner du district tiendra une enquête publique lorsque les rapports des pompiers lui auront été soumis. La mère des deux victimes était au travail lorsque le feu s'est produit.



Un incendie a coûté la vie à deux adolescents, hier matin, à Sainte-Elisabeth-de-Proulx. Il s'agit de Stéphane Girard, 16 ans, et son frère René, 19 ans. (Laserphoto PC)

Le chef de l'UN prédit des élections dans 6 mois

SHAWINIGAN (PC) — Des élections générales au Québec seront déclenchées dans six mois, a prédit hier le chef de l'Union nationale, M. Jean-Marc Béliveau, de passage à Shawinigan, au cours d'une entrevue exclusive d'une heure accordée au journal Le Nouvelliste.

M. Béliveau, dont le parti est en pleine restructuration, connaît à ses yeux une vigueur populaire remarquable avec un million de sympathisants (d'après les récents sondages), croit que la prochaine campagne provinciale va se dérouler dans la confusion la plus totale.

"Ca va être épouvantable, sauf qu'à tout malheur, on peut tirer quelque chose de positif avec l'UN", dit-il, en condamnant sévèrement la politique péquiste et son chef René Lévesque.

Si les sondages étaient favorables à la souveraineté du Qué-

bec, Lévesque se mettrait à prêcher avec une grande conviction les vertus de la séparation, enchaîne le chef unioniste. Il se dit d'avantage scandalisé par la perte de milliers d'emplois, causés à son avis, par les changements idéologiques.

Aux jeunes, M. Béliveau leur dit qu'il faudra qu'ils "se grouillent". Il y a un prix à payer et ils devront "embarquer dans le système". Il propose notamment pour stimuler l'économie que plusieurs sociétés d'Etat soient retournées au secteur privé, parce que, affirme-t-il, l'entreprise privée est créatrice d'emplois.

consolider leurs tours d'ivoire.

Quant à Hydro-Québec, elle doit conserver son statut non plus avec une gestion de fonctionnaires, mais dans l'esprit d'une entreprise privée.

Sur un autre ton, M. Béliveau dira qu'avec

ses allures d'homme sincère, les larmes aux yeux, René Lévesque est à la fois un poète et un menteur. La sentence vaut autant pour Robert Bourassa, le chef du Parti libéral, qu'il considère comme sans intérêt pour l'avenir du Québec.

Un récent rapport scientifique indique que la notion de rendement est disparue des préoccupations des fonctionnaires, note-t-il. Le problème est que les grandes décisions sont prises par les très hauts fonctionnaires qui n'ont intérêt qu'à

La CEQ défend l'universalité

MONTREAL (PC) — La Centrale de l'enseignement du Québec est opposée à toute mesure qui pourrait éventuellement entraîner l'abandon du principe de l'universalité des programmes sociaux.

La CEQ admet que le problème du déficit budgétaire est "préoccupant", mais juge "injustifié" que le gouvernement Mulroney songe à faire des économies en sabrant dans les prestations sociales "dont la nécessité est plus que jamais impérieuse en cette période de chômage élevé et de restructuration économique".

"Si l'objectif réel du gouvernement est de réduire le déficit, demande la centrale syndicale par voie de communiqué, pourquoi pas-

se-t-il sous silence les milliards de dollars en concessions fiscales de toute sorte dont bénéficient surtout les mieux nantis et qui privent l'Etat de sommes astronomiques? Qu'en est-il par ailleurs des \$18 milliards versés annuellement par le seul gouvernement fédéral en subventions aux entreprises?"

La CEQ souligne qu'en 1981, les contribuables canadiens gagnant \$40,000 ou plus ont perçu environ 10 pour cent des allocations familiales et moins de cinq pour cent des pensions de vieillesse. Et ces chiffres, ajoute la CEQ, ne tiennent pas compte de la part retournée à l'Etat sous forme d'impôts.

Chef du PLC Performance peu reluisante

OTTAWA (PC) — Un mois après la reprise des travaux du Parlement et six mois après avoir accédé à la direction de son parti, le leader libéral John Turner semble toujours exercer ses fonctions avec difficulté.

Les critiques le perçoivent souvent comme une personne tendue, indécise, au tempérament trop amical, souvent éclipsée par le leader néo-démocrate Ed Broadbent, plus expérimenté.

Le premier ministre Brian Mulroney, d'un naturel plus confiant grâce à sa confortable majorité, s'amuse avec lui comme il le fait d'ailleurs avec tout le monde.

La performance de M. Turner n'est guère plus reluisante à l'extérieur des Communes. Onze pour cent seulement des répondants d'un sondage Gallup, réalisé entre le 1er et

le 3 novembre derniers, voyaient en lui un premier ministre, ce qui le plaçait à 37 points derrière M. Mulroney et à neuf points de M. Broadbent.

Le temps pourrait toutefois arranger les choses pour M. Turner, car après tout son dernier séjour dans l'opposition remonte à 1963 et beaucoup de choses ont changé depuis, comme l'avènement de la télévision aux Communes.

Les succès éclatants de M. Mulroney démontrent de façon éloquent qu'une erreur en début de parcours ne signifie pas nécessairement qu'il n'y a plus d'espoir.

M. Turner n'a pas à affronter de course au leadership avant deux ans, ce qui lui laissera amplement le temps de raviver le moral de ses troupes.

Vous avez un REEL?

Au Trust Royal, votre argent ne perd pas son temps.

Les options de dépôt à terme. Voilà comment!

Le Trust Royal offre à ses titulaires de régime le choix d'investir leurs fonds dans des dépôts à terme à intérêt annuel simple ou composé. Résultat: l'assurance d'un taux d'intérêt plus élevé sur votre épargne-logement. De plus, il est très facile de virer les fonds de votre REEL actuel directement à un régime enregistré d'épargne-logement du Trust Royal.

Pour une description détaillée de nos régimes, procurez-vous notre brochure à l'une des succursales du Trust Royal.

Par ailleurs, si vous n'avez pas encore de régime enregistré d'épargne-logement, vous devriez songer à en ouvrir un. Dès maintenant. Nous avons conçu une brochure qui explique aux propriétaires éventuels l'importance d'avoir un REEL.

Venez au Trust Royal aujourd'hui même ou communiquez avec nous au 569-9371. Vous verrez comment nous vous aidons à faire fructifier votre argent plus vite.

TRUST ROYAL
Services financiers

FUTURO-GARDE

La nouvelle garantie GM de 5 ans au millage illimité contre les perforations causées par la corrosion. Maintenant pour toutes les voitures GM de 1985. Sans supplément de prix.

GM Canada Renseignez-vous.

SURPLUS D'INVENTAIRE

DERNIERE CHANCE AVANT NOEL à des PRIX JAMAIS VUS!

| | | |
|--|--|---|
| <p>2 pour 1</p> <p>Achetez le premier et obtenez-en un deuxième GRATUIT INCROYABLE MAIS VRAI! Fauteuil berçant et inclinable avec bras ajustables (style Lazy-Boy) avec mécanisme garanti à vie.</p> | <p>CHAISE BERCANTE sur roulement à billes \$65</p> | <p>\$479</p> <p>LAVE-VAISSELLE 7 cycles de lavages</p> |
| <p>\$359</p> <p>\$359 MICRO-ONDES</p> <p>Hotpoint</p> | <p>PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN</p> <p>CounterSaver II</p> <p>RVM580 Dégagez votre comptoir grâce à un four qui s'installe au-dessus de la cuisinière. Le modèle CounterSaver sciera la surface de votre cuisinière électrique et possède une hotte à deux vitesses. Il offre également un écran à affichage numérique, les commandes rétroéclairage automatique et le code de cuisson, la cuisson-temps, la cuisson-température et une minuterie de 100 minutes. Garantie prolongée.</p> | <p>A PRIX JAMAIS VU</p> <p>RK9350 Tout automatisé. Garantie prolongée.</p> |
| <p>VIDÉO HITACHI</p> <p>Avec contrôle à distance \$579</p> | <p>TÉLÉCOULEUR HITACHI</p> <p>20 po. \$469</p> | <p>ENSEMBLE STÉRÉO HITACHI</p> <p>50 watts RMS, table tournante et cabinet, 2 colonnes de son. \$499</p> |

• Cours de cuisson à l'achat d'un micro-ondes • Cadeau surprise • Garantie prolongée par Meubles Lennoxville

MIE MEUBLES LENNOXVILLE inc.

PLAN MISE DE COTE MasterCard et Visa acceptées VISITEZ NOS 4 ÉTAGES 153, rue Queen Lennoxville 566-5844